



1<sup>re</sup> édition  
**Côte-d'Or  
SylvoTrophée**  
Pays Seine-et-Tilles

Inscriptions ouvertes  
du 10 janvier au 31 mars 2022

### Le prix

Le lauréat remportera un trophée en bois réalisé par un artisan de Côte-d'Or.

L'ensemble des candidats sélectionnés seront récompensés par un livre ou une animation.

### Votre dossier de candidature

Vous pouvez télécharger votre dossier d'inscription sur le site internet de la Charte Forestière de Territoire du Pays Seine-et-Tilles :

<https://sites.google.com/view/charteforestiere-pstb>

Vous devrez le compléter et le renvoyer à :

Charte Forestière de Territoire  
Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon  
Place de l'église  
21440 Saint-Seine-l'Abbaye

Ou par mail : [guguen@pays-seine-et-tilles.fr](mailto:guguen@pays-seine-et-tilles.fr)

Pour plus d'informations :  
**Gwladys UGUEN**  
Animatrice de la Charte Forestière  
Tél : 03 80 35 22 70  
Mail : [guguen@pays-seine-et-tilles.fr](mailto:guguen@pays-seine-et-tilles.fr)

Le concours SylvoTrophée est une initiative reprise de l'association Inter Parcs du Massif Central (IPAMAC) et de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF).

L'opération est financée par :

© Direction Communication CD21 / JPL • 01/22

Propriétaires  
forestiers,  
inscrivez-vous !

## L'essence des « Côte-d'Or SylvoTrophées » : Promouvoir la gestion durable des forêts de notre territoire

La gestion des forêts françaises fait partie des préoccupations sociétales aujourd'hui, ce qui témoigne d'un attachement profond à ce patrimoine naturel et culturel. Elle dépend des priorités de chaque propriétaire. Pour répondre aux enjeux actuels de manière durable, il est indispensable que la gestion forestière prenne en compte toutes les fonctions attribuées aux forêts : intérêt économique, enjeux écologiques, perceptions par le grand public.

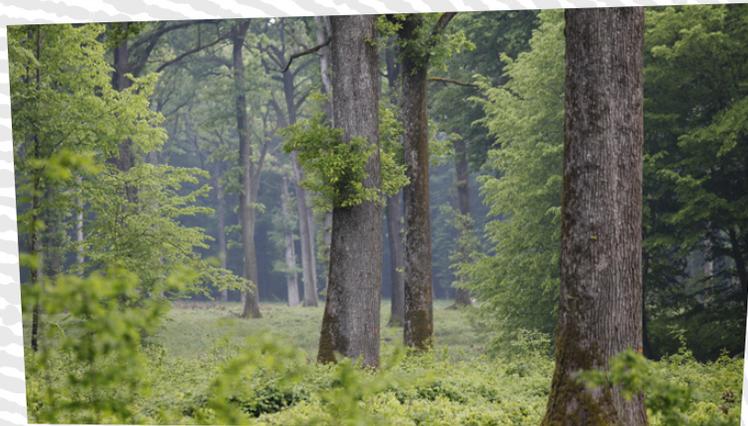
Afin de valoriser les propriétaires forestiers ayant une gestion multifonctionnelle de leurs parcelles forestières, le Pays Seine-et-Tilles s'est associé avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or, afin de proposer le premier concours forestier sur son territoire.

## Les forêts du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne

Les forêts du Pays Seine-et-Tilles, situées au carrefour des climats continental, océanique et montagnard, dominent le paysage. Elles sont constituées majoritairement de peuplements feuillus (chêne, hêtre, érable...) générant surtout du bois de chauffage et de trituration pour l'industrie. Riche d'une variété d'habitats forestiers, le territoire abrite des sites reconnus pour leur milieu et leur biodiversité (Natura 2000, RNR-FE Val Suzon...).

Historiquement, les forêts font partie intégrante de la vie des habitants du territoire. Les lavoirs, les chapelles, ainsi que les vestiges des charbonnières, des chènevières et des forges nous rappellent que la forêt est un lieu qui se vivait quotidiennement autrefois.

Le développement des activités de loisirs de pleine nature permet à chacun de découvrir les richesses et le patrimoine du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne.



## Les modalités de participation

A qui s'adresse ce concours ?

Ce concours s'adresse à tous les propriétaires de forêt communale ou privée.

Les critères de sélection des parcelles forestières

- Elle doit être située sur le territoire du Pays Seine-et-Tilles et appartenir à une personne physique ou une commune.
- Elle doit être occupée par un peuplement feuillu ou mixte.
- La surface de la parcelle doit être comprise entre 4 et 8 hectares.
- Elle doit avoir fait l'objet d'une exploitation (coupe) au cours des 10 dernières années.
- Toute parcelle candidate doit être en règle avec les documents de gestion.

Les inscriptions et visites des parcelles

Inscription au concours : du 10 janvier au 31 mars 2022

Visite des parcelles candidates au cours de 2 journées :  
les 2 et 3 mai 2022.

Le jury

Un jury composé de 6 personnes (sylviculteurs, écologues et usagers) visitera les parcelles candidates avec les propriétaires et les gestionnaires.

Les observations de terrain et les échanges aboutiront à l'élection du lauréat du 1<sup>er</sup> Côte-d'Or SylvoTrophée Pays Seine-et-Tilles 2022.